



yvelines

#57 | HIVER
2026

Le magazine du Conseil départemental

PRÉVENTION

Découvrez
la Maison
des sapeurs-
pompiers

P. 21

PORTRAIT

Rencontre
avec Papy,
star de l'impro

P. 26

DOSSIER

Seniors : vieillir selon ses choix

P. 10



Projet "J'ai la mémoire qui chante" organisé par les 4 z'Arts à l'Ehpad Léopold Bellan.

Allô Autonomie

0 801 801 100

pour les seniors et personnes
en situation de handicap

(Appel gratuit)



Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30
et le vendredi de 8h30 à 16h30

+ D'INFOS SUR
yvelines.fr et 78-92.fr

Autonomyx
Agence interdépartementale Yvelines et Hauts-de-Seine



Yvelines
Le Département



La liberté de bien vieillir

Pierre Bédier

Président du Département des Yvelines

Chères Yvelinoises, chers Yvelinois,

Vieillir n'est ni une maladie ni un renoncement. C'est une étape de la vie qui doit rester un temps de liberté, de dignité et, en conséquence, de choix. Notre responsabilité collective est immense : permettre à chacun de vivre sa vieillesse comme il l'entend et dans les meilleures conditions.

Accompagner nos seniors ne peut se résumer à des réponses uniformes. La prise en charge doit s'adapter aux parcours, à l'environnement familial, aux envies, aux fragilités aussi. Certains souhaitent rester chez eux, d'autres préfèrent le cadre sécurisant qu'offre un établissement. Faire de notre mieux pour respecter cette diversité, c'est reconnaître la liberté fondamentale de choisir sa manière de vieillir.

À l'heure de l'accroissement démographique des plus de 60 ans (22 % de la population yvelinoise en 2025, 32 % en 2050), cela suppose des politiques publiques ambitieuses : un accompagnement à domicile renforcé, des professionnels reconnus et soutenus, des établissements ouverts sur la société, innovants et respectueux des personnes. Cela suppose aussi de lutter contre l'isolement, véritable fléau silencieux de la vieillesse.

Le Département et près d'une vingtaine de communes yvelinoises sont déjà labellisés « Ami des aînés », car y sont créés des aménagements urbains favorables à l'autonomie des seniors : espaces publics adaptés, trottoirs plus larges, signalétiques simplifiées... Une politique qui bénéficie finalement à tous et vient renforcer les dispositifs départementaux mis en place, comme YES+, qui permet à un jeune en service civique d'accompagner un senior dans ses loisirs, ses sorties, ou tout simplement lui rendre visite pour lutter contre l'isolement.

Notre devoir est clair : bâtir dans les Yvelines une société qui n'a pas peur de l'âge, qui ne relègue pas ses aînés, mais qui au contraire leur donne toute leur place. Bien vieillir, c'est aussi rester pleinement citoyen.

C'est cette liberté que nous garantissons dans les Yvelines parce que le Département le veut.

Avec détermination,

Pierre Bédier

Actualité

5

En direct des cantons

8

Point de vue

10

DOSSIER

Seniors : vieillir selon ses choix



En action

17

HANDICAP

• Chiens guides, les compagnons de l'autonomie



yvelines #57 2 place André Mignot, 78000 Versailles – tél. : 01 39 07 78 78

Courriel : communication@yvelines.fr

Directeur de la publication : Pierre Bédier

Rédacteurs en chef : Éric Delafoy et Sophie Berguin

Rédaction : Melinda Correia, Sandrine Gayet, Pierre Sarniguet

Photo de couverture : Maxime Simon

Photos : Maxime Simon et CD78
(sauf mention indiquée)

Création et mise en pages : Agence Scoop communication - 15597-MEP

Impression : Groupe Maury imprimeur
ISSN : 2119-4467

Si vous ne recevez pas le magazine,
contactez le distributeur par tél. : 36 31

REJOIGNEZ-NOUS

yvelines-infos.fr

yvelines.fr



yvelines le département



les_yvelines



Les_Yvelines



YvelinesCG78



Département des Yvelines

AUBERGENVILLE

Inauguration du parc Bernard Fourmont à Maule

Le 26 novembre dernier, le nouveau parc Bernard Fourmont de Maule a été inauguré. Il a été réaménagé grâce au Contrat de Proximité Yvelines+, qui illustre l'engagement du Département aux côtés des communes. Les travaux initiés début 2025 s'inscrivent dans une démarche globale de modernisation et d'optimisation des espaces du parc. Les allées ont été repensées, l'éclairage renouvelé et les équipements sportifs rénovés. D'un coût total de 709 000 €, l'aménagement a été financé à hauteur de 212 000 € par le Département.



© Ville de La Celle-Saint-Cloud



LE CHESNAY-ROQUENCOURT

Nouvelle médiathèque à La Celle-Saint-Cloud

Le 29 novembre dernier avait lieu l'inauguration de la nouvelle médiathèque de La Celle-Saint-Cloud, située dans le cœur de ville. Ce lieu moderne et fonctionnel, d'une superficie de 1 650 m², a été conçu pour lire, apprendre et échanger dans le prolongement immédiat de services de proximité (théâtre, cinéma, salle d'exposition). Il offre désormais aux habitants des espaces de lecture repensés mais également des espaces de convivialité, lumineux et confortables, pour des usages complémentaires : lecture-travail-détente et l'accès à une offre de services enrichie notamment en matière de ressources numériques. Pour ce projet, dont le coût s'élève à 8,6 M€, le Département a apporté son soutien à hauteur de 956 000 €.

BONNIÈRES-SUR-SEINE

Une maison médicale en 2027



© EN ACT

Le chantier a commencé. Rue Moulin-de-Pierre, près du centre-ville, la future maison médicale départementale offrira une réponse adaptée aux besoins de soins de proximité. D'une surface de 394 m², elle comprendra dix cabinets, dont cinq dédiés à la médecine générale, un cabinet de sage-femme et quatre cabinets pour les professions paramédicales. Le coût global de l'opération est de 1,5 M€, financé à 60 % par le Département.

LIMAY

La passerelle est posée

Le vieux pont entre Limay et Mantes-la-Jolie est doté d'une toute nouvelle passerelle. Investi sur ce projet dans le cadre du Contrat de Développement Équilibré des Yvelines à hauteur de 2 M€, le Département participe à la sécurisation des rives de la Seine, favorise les mobilités douces et valorise le patrimoine architectural.



© Ville de Limay

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Modernisation du centre-ville



Après deux années de chantier de requalification, et grâce au soutien du Département, la rue Maurice-Berteaux, principal axe commerçant de Conflans-Sainte-Honorine, est métamorphosée. Elle offre un centre-ville modernisé et convivial, avec des trottoirs élargis pour une meilleure circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite, la végétalisation de l'espace public et l'enfouissement des réseaux. Une première étape attendue du programme global de redynamisation du centre-ville.

**CHATOU**

Prendre soin du patrimoine historique

Dans le cadre du dispositif « Restauration des patrimoines historiques 2024-2025 », le Département s'est engagé dans la rénovation de l'église Sainte-Marguerite construite en 1865. Situé dans la commune du Vésinet, ce bâtiment classé au titre des Monuments Historiques bénéficie d'une subvention de 64 809 € pour la reprise des chéneaux et le contrôle des supports et des pieds de charpente. Cette aide permettra à l'édifice de sortir de son état de vétusté et de resplendir à nouveau.

**HOUILLES**

Eole avance vers Houilles

Prévu pour 2027, le RER E (Eole) sera une ligne prisée par les Yvelinois puisqu'elle reliera Mantes-la-Jolie à Nanterre. Petit à petit, les gares se préparent à l'arrivée de cette ligne sur laquelle voyageront 650 000 personnes par an. Ces dernières semaines, la gare de Houilles-Carrières-sur-Seine s'est dotée de nouveaux quais adaptés aux rames du RER E ainsi que d'écrans acoustiques pour le confort sonore des riverains.

MANTES-LA-JOLIE

De nouveaux locaux pour la Mission Locale

Des bureaux d'entretien et une salle de réunion ont été aménagés au bénéfice de la Mission Locale du Mantois pour un montant de 84 000 € investis par le Département. Dans ces nouveaux locaux, la structure pourra pleinement jouer son rôle, à savoir accompagner les jeunes dans leurs démarches d'accès à l'emploi, à la formation, à l'orientation professionnelle, à l'entrepreneuriat et dans leur vie quotidienne. Cet investissement rappelle que la Mission Locale du Mantois et le Département entretiennent un partenariat actif et historique en faveur des 16-25 ans.



LES MUREAUX

Première Journée parasport 78



Le comité technique de pilotage du parasport yvelinois, co-organisé par le Département, a initié un nouveau rendez-vous dédié au parasport dans les Yvelines. Le 19 novembre aux Mureaux, de nombreux acteurs du territoire se sont réunis pour promouvoir et développer cette pratique. La deuxième édition est déjà prévue en octobre 2026 !

POISSY



Poissy prépare l'avenir

Depuis l'été 2025, deux chantiers d'envergure pilotés par le Département des Yvelines ont commencé. À proximité du site Stellantis, 6 M€ sont investis pour fluidifier le trafic des RD 190 et 30, avec la construction d'un nouveau carrefour. Non loin de là, le boulevard de l'Europe change lui aussi de visage, avec un investissement de 11,2 M€. Ces travaux, d'une durée respective de 18 et 24 mois, sont nécessaires afin d'accueillir dans les meilleures conditions le RER E en 2027 et le Tram 13 en 2028.



RAMBOUILLET

Aide exceptionnelle à la suite des inondations de 2024

Le Département a approuvé une aide exceptionnelle globale pour les communes impactées par les inondations de l'automne 2024, pour un montant total de subventions de 427 971 €. Parmi les

14 communes concernées, 11 se situent dans le canton de Rambouillet : Auffargis, Bullion, Cernay-la-Ville, Émancé, Hermeray, Longvilliers, Ponthévrard, Raizeux, Sainte-Mesme, Saint-Martin-de-Bréthencourt et Vieille-Église-en-Yvelines. Les trois autres communes, Châteaufort, Choisel et Lévis-Saint-Nom, sont situées dans le canton de Maurepas.



MAUREPAS

Subventions départementales pour Lévis-Saint-Nom

Grâce au Contrat Rural Yvelines+ complémentaire du Contrat Rural (subventions du Département et de la Région), les maires des communes de moins de 2 000 habitants peuvent développer leurs équipements et améliorer le cadre de vie des habitants. Lévis-Saint-Nom a obtenu une subvention globale de 203 200 € (150 000 € au titre du Contrat Rural et 53 200 € au titre du Contrat Rural Yvelines+), pour commencer, dès l'été 2026, les travaux de construction d'un local multi-activités et d'aménagement des espaces extérieurs.

PLAISIR

Des jeunes de SOS Villages Enfants au cœur de la création théâtrale



Depuis la rentrée, des jeunes suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance participent à un projet porté par la Compagnie Tangente et soutenu par le Département. Intitulé « Un village dans la ville », le projet conjugue pratiques culturelles, rencontres et découverte des métiers, avec comme enjeu, le bien-être et l'estime de soi. Les jeunes ont ainsi créé les décors de la pièce *La Boîte à Outils* de la Compagnie Tangente, en résidence au Théâtre Eurydice-ESAT de Plaisir. Actuellement, ils travaillent sur un spectacle ambulant à découvrir en juin.



MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Le Musée de la Ville adhèrent d'Yvelines Musées Solidaires

Labellisé « Musée de France », ce musée situé à Montigny retrace l'histoire et le patrimoine du territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines. En adhérant dès 2024 au dispositif départemental Yvelines Musées Solidaires (anciennement SolYmusées), il est accompagné pour accueillir tous les publics, quels que soient leurs handicaps.

Saint-Cyr-l'École

Une nouvelle piste cyclable à Villepreux

Soutenue par le Département et la Région, la commune de Villepreux s'est dotée d'une nouvelle piste cyclable avenue du Lieutenant-Maurice-Hervé. Les élèves du collège Léon Blum en sont les premiers bénéficiaires dans un cadre désormais plus sécurisé et propice aux mobilités douces.

Trappes

Reconstruction d'un groupe scolaire à La Verrière

Au cours des émeutes de juin 2023, l'école élémentaire du Bois de l'Étang et l'école maternelle de l'Étang des Noës ont été incendiées et sont devenues inutilisables. Les élèves ont été accueillis temporairement dans une autre école de la commune. Compte tenu de la situation, le Département a proposé son soutien

pour la reconstruction des deux écoles au sein d'un nouveau groupe scolaire, avec l'école maternelle du Bois de l'Étang. Un accueil de loisirs ainsi qu'une restauration viendront compléter l'ensemble, constitué de 15 classes. Le projet est estimé à 21 M€ et devrait être livré à la rentrée 2026.



Saint-Germain-en-Laye

La première école de design intégrée à une université



©DR

iXcampus est appelé à devenir un centre d'innovation de référence pour lequel le Département investit 30 M€. Dernièrement, c'est un bâtiment dédié à la CY École de Design qui a été inauguré au bénéfice de 670 étudiants. D'ici à la fin de l'année, le site accueillera au total 2 000 étudiants et entrepreneurs.

Sartrouville

Inauguration du centre culturel Malesherbes à Maisons-Laffitte

La culture prend un nouvel élan après la rénovation du centre culturel Malesherbes pour laquelle le Département s'est engagé à hauteur de 2 M€. Désormais d'une superficie de 4 325 m², le site est doté d'une salle de spectacle de 500 places, d'un auditorium et accueille le Conservatoire ainsi que le service culturel de la commune, le tout dans un design moderne et respectueux de l'environnement.

Versailles 1

Grand succès pour la 8^e édition du Comptoir de Noël

Les 28, 29 et 30 novembre, le Département organisait son 8^e Comptoir de Noël avec 110 exposants présents. En plein cœur de Versailles, au Domaine départemental de Madame Élisabeth, cet événement gratuit, festif et local a accueilli 1 000 jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance durant une matinée dédiée et pas moins de 20 000 visiteurs sur les trois jours. Le public s'est laissé surprendre par les animations, les gourmandises et les créations artisanales proposées.



Versailles 2

Buc récompensée aux Villes et Villages Fleuris



Pour encourager l'embellissement de nos espaces publics, un cadre de vie plus agréable et le développement de la nature en ville, le Département accompagne les communes dans leur démarche pour obtenir le label « Villes et Villages Fleuris ». Le 10 décembre, plusieurs communes ont été récompensées pour leur travail. C'est le cas de Buc, qui a reçu son cinquième pétale et peut désormais prétendre au concours régional.



Verneuil-sur-Seine

Le Parc aux étoiles de Trier rejoiint Yvelines Musées Solidaires

Suite à l'appel à projets « Culture et Santé » du Département, ce centre de culture scientifique, technique basé à Trier-sur-Seine a intégré le dispositif d'Yvelines Musées Solidaires. En plus de l'accueil des prescriptions muséales, le site favorise un accès inclusif et durable avec une formation dédiée à l'accueil de tous les publics, quels que soient leurs handicaps. Le Parc aux étoiles propose la découverte de l'astronomie et l'observation du ciel.



Ici, on mise sur L'AVENIR

Une école maternelle, un collège et bientôt une école élémentaire forment la toute nouvelle cité scolaire Sébastienne-Guyot à Sartrouville. Inaugurée le 8 décembre 2025, elle est tournée vers l'avenir et la réussite scolaire des jeunes Yvelinois. D'un budget de 79,6 M€, financé à 66 % par le Département et à 33 % par la Ville, elle marque une étape importante pour le territoire et la jeunesse.



« Les seniors sont une véritable opportunité pour la cité »

Un Yvelinois sur trois aura plus de 60 ans en 2050. Ce choc démographique se prépare dès aujourd’hui. Le Département, labellisé « Ami des aînés », met en place des solutions pensées avec et pour les seniors. L’objectif est de permettre à chacun de vieillir de manière sereine et de rester maître de ses choix le plus longtemps possible. Entretien avec Marie-Hélène Aubert, vice-présidente déléguée à l’Autonomie et à la Coopération décentralisée, et Grégory Garestier, vice-président délégué à la Santé et à l’Innovation pour le bien-vieillir.

On parle de « lutte contre l’âgisme » : de quoi s’agit-il ?

Marie-Hélène Aubert : L’âgisme, c’est juger, exclure ou limiter une personne à cause de son âge. C’est représenter les personnes âgées uniquement comme fragiles, dépendantes ou dépassées. C’est, par exemple, s’adresser à la famille plutôt qu’au patient âgé dont on préjuge à tort qu’il ne comprendra pas bien, c’est refuser une formation à un salarié de 58 ans, « car il partira bientôt à la retraite ». Alors que les seniors sont une véritable opportunité : ils ont du temps, des compétences et... une très grande envie d’être utiles ! Ils sont d’ailleurs très présents dans les associations locales, qui tiennent bon grâce à eux. Ne pas oublier que ces personnes âgées, ce sont nos parents, nos voisins, et c’est nous demain !

Faudrait-il, comme pour le handicap, faire changer le regard de la société sur les seniors ?

M-H.A : Absolument ! Il faudrait une loi à la hauteur de celle du 11 février

2005, pour éviter les discriminations et reconnaître tout ce que peuvent apporter les seniors à notre société en perte de repères.

Quelles sont les priorités de la politique départementale envers les personnes âgées ?

M-H.A : Le vieillissement inédit de notre population yvelinoise nous a obligés à innover et inventer d’autres manières d’accompagner des seniors afin qu’ils gardent leur liberté et leur autonomie le plus longtemps possible. Cela passe par la prévention d’abord : nous allouons près de 4 M€ pour toutes les actions de sport santé, de culture, de lien social, de dépistages santé, d’ateliers divers... car nous savons tous que, pour rester en forme, il faut voir du monde, bouger, rire...

Grégory Garestier : Le Département mène plus largement une politique globale d’amélioration de l’accès aux soins en déployant des maisons médicales permettant d’attirer ou de renforcer les équipes médicales et paramédicales en



territoires sous-dotés, en réalisant des actions de prévention au travers de dispositifs mobiles (bus circulant en quartiers prioritaires et dans la ruralité). Nous soutenons également, par notre expertise, des modes de garde du jeune enfant, les communes souhaitant mener des projets intergénérationnels au sein de leur Relais Petite Enfance, permettant à la fois l’éveil des bébés et l’activité des seniors.

Quelles innovations émergent ?

M-H.A : Nous déployons toute une offre autour du domicile. Nous souhaitons tous vieillir chez nous, entourés de nos proches, amis, voisins, commerçants qui nous connaissent et qui sont attentifs. Ce maintien à domicile participe d’une meilleure avancée en âge.



Le développement de l'habitat inclusif (appartement ou maison partagés de 5 à 15 personnes) est une alternative à l'établissement. Nombreux sont ceux qui sont destinés aux personnes âgées, voire aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (Maison des Sages). Aujourd'hui 25 habitats inclusifs sont ouverts, pour personnes âgées ou en situation de handicap : c'est une belle solution pour « vivre chez soi sans être seul » et qui fait de plus en plus d'adeptes.

Quels sont les points à améliorer ?

M-H.A : Il y a un gros enjeu à pouvoir améliorer l'information sur les services proposés. Nous avons tous été confrontés un jour à la nécessité de mettre en place des services à domicile pour nos parents, voire à chercher en urgence un établissement d'accueil. Chacun en connaît la difficulté. Il nous manque évidemment du budget pour développer tout cela plus vite et plus largement. Il nous manque aussi de la coordination entre tous les partenaires qui œuvrent dans le même sens, en particulier avec tout le champ de la santé. Mais c'est en bonne voie... Il nous manque surtout une grande loi « Grand Âge », à l'échelle de celle du 11 février 2005 pour le handicap, qui permettrait d'avoir une vraie vision de la politique en faveur de nos aînés et les moyens qui y sont liés.

Encore faut-il que le logement soit adapté. Nous avons mis en place un service dédié à cela au sein de l'Agence AutonomY : la visite des ergothérapeutes pour évaluer ce qu'il est nécessaire de faire, les devis, le suivi des travaux et la satisfaction du bénéficiaire, tout est accompagné.

G.G : Le Département déploie aussi, avec l'Association d'appui aux professionnels de santé libéraux des Yvelines (APTA78), le Centre Hospitalier de Versailles porteur du SAMU Centre 15 et l'agence AutonomY, un dispositif de sécurisation du parcours des personnes âgées à domicile dans lequel des équipes de coordination mettent en place les réponses médicales et médico-sociales face à une dégradation de l'autonomie

du senior (suivi de santé, dossier d'aide, portage de repas, sortie d'hospitalisation, aménagement du logement...). Nous finançons également, comme élément de réponse aux besoins de santé des seniors au domicile, un dispositif de téléconsultation à domicile permettant à un assistant de se rendre chez la personne âgée pour réaliser un pré-bilan puis de mettre en relation le patient avec son médecin.

M-H.A : L'innovation passe aussi par les outils numériques, déployés dans les établissements, (visites virtuelles de musées dans les EHPAD ou par les tablettes fournies aux aides à domicile), des ateliers adaptés dans les musées (Yvelines Musées Solidaires), ou des jeux participatifs en groupe.

L'AGENCE AUTONOMY, UNIQUE EN FRANCE

Les Yvelines et les Hauts-de-Seine ont souhaité offrir aux citoyens une meilleure perspective de vie, en créant l'agence AutonomY qui met en place des solutions pour accompagner le bien-vieillir chez soi en toute sécurité. Elle s'adresse aux publics de 60 ans et plus, et aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux aidants.

Un engagement pour le bien-vieillir

Face au défi du vieillissement de la population, l'objectif

est d'offrir des solutions adaptées à chaque situation.

Tour d'horizon de différents dispositifs proposés par les Yvelines.

Rester chez soi en toute sécurité

Vivre à domicile est source de quiétude pour les seniors. Dans les Yvelines, les Services Autonomie à Domicile (SAD) leur apportent une aide quotidienne pour les gestes de la vie courante (courses, repas, ménage...). Le Département soutient également le portage de repas, la téléassistance ainsi que le service YES+, qui lutte contre l'isolement en proposant visites, appels de convivialité et ateliers collectifs.



Adapter son logement et soutenir les aidants

Des aides financières permettent d'adapter l'habitat pour favoriser le maintien à domicile. Lorsque rester chez soi ne semble plus possible, les équipes du Pôle Autonomie Territorial sont à votre écoute. Les aidants, qui jouent un rôle ô combien primordial,

peuvent trouver écoute et ressources via les plateformes Ma Boussole Aidants et Centr'Aider, dédiées à l'information.



Des solutions d'hébergement variées

Lorsque le maintien à domicile n'est plus possible, plusieurs options existent : les EHPAD, les résidences autonomie à loyer modéré, les résidences services de statut privé, ou encore l'habitat inclusif (25 structures déjà actives dans les Yvelines) qui propose de « vivre chez soi sans être seul » dans un cadre collectif et solidaire. L'accueil familial constitue aussi une alternative chaleureuse pour ceux qui le peuvent.



Faciliter la mobilité

Les années passant, se déplacer peut être plus difficile. C'est pourquoi le Département délivre la Carte Mobilité Inclusion (CMI), déclinée en trois volets : invalidité, priorité et stationnement. Des dispositifs comme PAM 78 (transport adapté sur réservation) et la carte Améthyste (forfait annuel de transport à tarif réduit) favorisent les déplacements des personnes âgées sur tout le territoire francilien.

Soutenir financièrement la perte d'autonomie

Trois principales aides structurent la politique départementale :

- l'APA à domicile (APA D), pour financer les services de maintien à domicile.
- l'APA en établissement (APA E), pour la prise en charge de la dépendance en EHPAD.
- l'Aide sociale à l'hébergement (ASH), qui complète, selon les ressources, les frais de séjour en établissement ou en accueil familial.



Une présence de proximité

Les Pôles Autonomie Territoriaux (PAT) accueillent physiquement,

informent et accompagnent

les Yvelinois dans leurs démarches car il est essentiel que des échanges humains soient au cœur du processus.

Une ligne gratuite, Allô Autonomie (0 801 801 100), et une adresse unique, autonomie78@yvelines.fr, permettent d'obtenir conseils et orientations personnalisés.

Par ces dispositifs multiples, le Département affirme continuellement son engagement à offrir à chaque senior un parcours de vie digne, sécurisé et respectueux.



Tous en chœur !

Le Département poursuit son engagement en faveur du mieux-être des publics fragiles avec l'appel à projets « Santé en cultures ». Parmi les 14 initiatives retenues, le projet « J'ai la mémoire qui chante », mené par le Centre Gérontologique Léopold Bellan et l'école des 4 z'Arts à Magnanville.

Depuis octobre dernier, les résidents de l'EHPAD de Magnanville participent à des ateliers musicaux, animés par Alain et Loïc, deux musiciens de l'école voisine. Objectif : stimuler la mémoire, renforcer le lien social et favoriser l'épanouissement personnel à travers la musique. Lors des séances « Souvenirs en chanson », tous les jeudis, les seniors redécouvrent des airs de leur jeunesse – de Joe Dassin à Jacques Brel – dans une atmosphère conviviale et émouvante. Certains habitués, comme Françoise, 78 ans, n'ont d'ailleurs pas hésité à pousser la chansonnette avec brio et à partager leurs souvenirs avec les autres résidents. « Ces activités nous font du bien, c'est bien pour

ça que je m'y rends régulièrement », confie-t-elle.

Et, chaque mercredi, un atelier « Chanter ensemble » réunit tous les services de l'établissement, parfois en présence des familles. Confortablement installés, une vingtaine de résidents se sont prêtés au jeu de la chorale lors de notre venue. « Annie a 92 ans et vient toutes les semaines assister aux ateliers. Elle adore la musique. Et ça fait du bien. Merci au Département », nous témoigne une accompagnante, présente 6 j/7 dans l'établissement. Ces moments de partage, simples et profonds, rappellent combien la chanson française peut être un formidable vecteur de mémoire, de joie et d'humanité. Grandement soutenu par le



Département, « J'ai la mémoire qui chante » démontre une nouvelle fois qu'en associant culture et santé, le Département favorise un vieillissement actif et... heureux.

Pour plus d'informations sur ces ateliers, rendez-vous sur yvelines-infos.fr

Promouvoir la bientraitance

Lutter contre la maltraitance des personnes âgées et/ou en situation de handicap, c'est l'une des missions de l'agence AutonomY. Une action menée conjointement avec les gendarmes de la Maison de Protection des Familles (MPF) de Bois-d'Arcy.

« La lutte contre la maltraitance passe par la promotion de la bientraitance. C'est un continuum, partout, tout le temps », indique Audrey Houet, psychologue à l'agence AutonomY. En France, la maltraitance touche 600 000 personnes âgées chaque année, 5 % des plus de 65 ans et 15 % des plus de 75 ans. Définie dans la loi depuis février 2022, la maltraitance des personnes vulnérables peut

prendre diverses formes : physique, psychologique, sexuelle, matérielle, financière... Les gendarmes de la MPF se rendent dans des EHPAD, des résidences seniors et dans les CCAS, centres d'actions des communes du territoire, afin d'informer et d'échanger sur la maltraitance et sur ce que doit être un comportement bientraitant envers les plus vulnérables. Cette démarche a d'ailleurs été récompensée en 2024 par le prix Territoria Or.

**LE 3977,
UN NUMÉRO GRATUIT
ET CONFIDENTIEL**



Il existe un numéro court pour signaler les actes de maltraitance commis sur des personnes âgées malades ou dépendantes, ou des adultes en situation de handicap : le 3977. Cette plateforme nationale et gratuite est ouverte aux victimes comme aux témoins, y compris aux professionnels.

Du sport pour préserver la santé

Le sport est un axe majeur de la politique du Département en faveur de l'inclusion, de l'égalité et de la santé. Avec son dispositif Sport et Solidarités, il soutient le tissu sportif yvelinois pour développer une pratique accessible à tous, notamment aux seniors, pour aider ces derniers à conserver toute leur vitalité. Le Département soutient 77 actions qui font la part belle à la pratique sportive pour tous. Parmi elles, 14 sont spécifiques aux seniors.

Les seniors en redemandent

À titre d'exemple, l'AS Mantaise club omnisports et la Maison Sport Santé du Grand Mantois organisent des séances adaptées où les seniors sont en nombre parmi les participants. « C'est très important pour nous. Le but est de s'exercer sans se faire mal tout en conservant notre santé », note Alain, 77 ans. À sa droite, Marie, 85 ans, ajoute : « C'est agréable d'être pris en charge et guidé par un coach. Le bien-être que l'on ressent après chaque séance est indéniable ». C'est ainsi que le dispositif Sport et Solidarités illustre la volonté du Département de faire du sport un vecteur de lien social, de dynamisme territorial et de santé.

Le 19 décembre dernier, le Conseil départemental a voté la prolongation de trois années du dispositif.

L'Opéra Royal à l'EHPAD

Depuis 2023, le Département soutient l'initiative sociale, musicale et participative de l'Opéra Royal de Versailles qui propose un programme d'interventions artistiques dans les EHPAD, baptisé « Opéra Partagé ».



A ce jour, plus de 3 000 seniors ont déjà bénéficié de ce projet artistique conjuguant santé et culture, porté par l'association « Les Productions de l'Opéra Royal ». « Faire entrer la musique et la danse dans les EHPAD, c'est offrir aux résidents et au personnel soignant un moment de joie, d'émotion et de bien-être, en amenant la magie de l'Opéra Royal à ceux qui ne peuvent plus venir à lui », explique Laurent Brunner, Directeur de l'Opéra Royal et de Château de Versailles Spectacles.

Ce projet social et musical associe des chanteurs et des instrumentistes qui se déplacent dans les établissements de santé pour y recréer, le temps d'une séance musicale, l'ambiance d'un opéra. Grâce à cette initiative, cinq EHPAD partenaires yvelinois peuvent ainsi profiter de cette expérience immersive, telle que la Maison Lépine à Versailles. Le 16 décembre 2025, quelques jours avant les fêtes, l'Opéra Royal s'y est déplacé pour un moment de grâce.



Une thérapie musicale

Entre « Petit papa Noël » et « Douce nuit », accompagnés de morceaux de harpe, de flûte traversière et de tambûr, les souvenirs étaient au rendez-vous des participants lors d'un échange multigénérationnel. « C'était absolument magique comme expérience », confie une femme de 95 ans qui n'a pu s'empêcher de pousser la chansonnette. Un projet essentiel financé par le Département dans le cadre du dispositif « Santé en cultures ».

Ici, on vit comme dans une grande famille

Après les maisons ouvertes à Buc et aux Loges-en-Josas, la Maison des Sages poursuit l'essaimage de son modèle d'habitat inclusif pour personnes âgées souffrant d'Alzheimer. Soutenue par le Département, c'est une alternative aux établissements tels que les EHPAD.



Une fois la grille franchie, on découvre une grande demeure agrémentée d'un jardin clos et d'une piscine bientôt transformée en potager. Jadis résidence de l'écrivain Frédéric Dard, le père de San Antonio, c'est aujourd'hui une Maison des Sages où demeurent des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Ici, les Sages (c'est ainsi que se surnomment les colocataires) vivent comme dans une grande famille. La cohabita-

tion est participative. Chacun donne un coup de main selon ses envies et ses possibilités. Éplucher les légumes, aider à concocter le repas, dresser la table, jardiner... Sur la terrasse et dans le salon, certains feuilletent le journal, d'autres prennent le café, un goûter, regardent la télévision ou partent en balade. Parmi les Sages, il y a Jean-François, ancien grand reporter. Cela fait quelques mois que ce voyageur a posé ses valises aux Mureaux. Il s'y sent bien, profite de la nature et partage avec plaisir ses souvenirs de reportages.

Offrir une vie de qualité le plus longtemps possible

« L'important, dans les Maisons des Sages, c'est que l'on stimule au maximum leurs facultés cognitives et motrices par des jeux, des sorties et des activités diverses. L'objectif est de faire marcher un cerveau dont on sait qu'il va s'altérer quoi

qu'il arrive », explique Damien Fassier, coordinateur de la vie sociale et partagée. « Je me sens bien ici, on s'occupe bien de moi et cela rassure mes enfants », sourit Marie-Paule. La Maison des Sages peut accueillir jusqu'à huit résidents, accompagnés jour et nuit par huit auxiliaires de vie. Certains des proches viennent télétravailler, d'autres partagent des repas ou des activités. Un étudiant participe aussi à l'encadrement le soir et la nuit, en contrepartie d'un hébergement dans le studio aménagé. Une jeune kinésithérapeute des Mureaux vient également prodiguer des soins individuels et organise des ateliers collectifs de gymnastique douce.

« Nous espérons que les Yvelines, notre territoire pilote, suivront cette tendance qui répond à de vraies attentes », conclut Alexandre Schmitt, cofondateur de la Maison des Sages et bénévole à l'association France Alzheimer.



Les Yvelines, un territoire « Ami des aînés »

Pour permettre aux Yvelinois de bien vivre et bien vieillir, le Département a choisi d'adhérer à l'initiative Ville Amie Des Aînés (VADA) promue par l'Organisation Mondiale de la Santé. L'objectif est d'élaborer une politique globale pour les seniors, définie avec eux, leur permettant de se maintenir en bonne santé le plus longtemps possible.

Aujourd'hui, 325 000 Yvelinois ont plus de 60 ans. D'ici à 2040, ils seront 400 000, dont 175 000 auront plus de 75 ans. Les seniors ne constituent pas un groupe social homogène et le grand âge n'est pas forcément synonyme de handicaps, de dépendance, de renoncement à la vie autonome à domicile.

En 2022, en lien avec la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) et le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (VADA), le Département des Yvelines a expérimenté la démarche globale pour le bien-vieillir, avec six communes : Saint-Germain-en-Laye, Poissy, Mantes-la-Jolie, Maule, Auffargis et Condé-sur-Vesgre.

Trois ans plus tard, de nouvelles communes sont à leur tour labellisées « Amie des aînés » : Villepreux, Épône, Jouy-en-

Josas, Le Vésinet, Le Perray-en-Yvelines, Voisins-le-Bretonneux, Mantes-la-Ville, Noisy-le-Roi, Versailles.

En adhérant à la démarche VADA, le Département, les communes et les agglomérations s'engagent à prendre en compte, avec l'avis consultatif d'un « Conseil des sages », les personnes âgées dans toutes les politiques publiques mises en place dans la cité de façon durable : transports, culture, loisirs, urbanisme, communication, habitat.

Penser l'espace pour le plus grand nombre

L'idée est d'adapter l'environnement au vieillissement en repensant l'aménagement urbain afin qu'il soit plus accueillant pour le plus grand nombre. Construire pour tous, cela doit prendre en compte aussi bien les seniors que

les jeunes enfants, ou les personnes qui se déplacent avec difficulté. Les villes amies des aînés ont cette approche globale, en repensant à la fois le bâti, le mobilier urbain et son installation dans les lieux adéquats. Grâce à son engagement d'adapter le territoire aux enjeux du vieillissement, le Département a obtenu, le 30 novembre 2022, le niveau argent du label « Ami des aînés », remis au ministère de la Solidarité par le Réseau Francophone Ville Amie des Aînés. « Ce label nous oblige à aller encore plus loin, à faire davantage pour que les personnes âgées soient pleinement insérées dans la société et qu'elles s'y sentent bien. Cap sur l'or maintenant ! » déclare Marie-Hélène Aubert, vice-présidente déléguée à l'Autonomie et à la Coopération décentralisée.



Chiens guides, les compagnons de l'autonomie

À Buc, l'École de Chiens Guides de Paris a ouvert son centre d'élevage et d'éducation. Y naissent chaque année quelque 80 chiots golden retrievers et labradors. L'association loi 1901 recherche des familles d'accueil.

Au centre d'élevage et d'éducation des chiens guides de Buc, sont formés les compagnons des aveugles et malvoyants, qui leur permettent de créer du lien social, et surtout de vivre en pleine autonomie de façon sécurisée. Toutefois, il y a beaucoup de demandes, et l'attente s'élève à deux ans pour les personnes déficientes visuelles. Car élever et éduquer un chien guide prend du temps (18 à 20 mois), et, s'ils sont remis gratuitement aux personnes aveugles ou malvoyantes, le coût pour l'École de Chiens Guides de Paris est estimé à 25 000 € par animal.

Bonheur et défi

À l'âge de trois mois, le chien est confié à une famille d'accueil bénévole (le centre procure la nourriture et les soins vétérinaires) afin de poursuivre les bases de l'apprentissage. « Nous avons un vrai besoin de familles d'accueil et de familles relais : que les Yvelinois intéressés n'hésitent pas à nous contacter », précise Annaëlle Rey-Herme de l'École de Chiens Guides de Paris.

Devenir famille d'accueil, c'est beaucoup de bonheur mais un véritable engagement auquel il faut être bien préparé. Valérie Lestang accueille Azar,

L'École de Chiens Guides de Paris a remis plus de 1 200 chiens guides depuis sa création. 200 binômes maîtres/chiens guides sont en activité et suivis tous les ans.



© École de Chiens Guides de Paris

son 14^e chien en phase de sociabilisation chez elle. « La première séparation, ce fut beaucoup de pleurs mais un grand bonheur d'avoir pu contribuer à faire quelque chose pour une personne malvoyante ». Les familles d'accueil doivent vivre 24 h/24 et 7 j/7 avec l'animal. Il faut l'emmener partout (au travail avec l'accord de l'entreprise, dans les magasins, au cinéma, dans les transports en commun...) afin qu'il se familiarise avec des lieux aussi divers que variés et des ambiances multiples. La famille d'accueil est accompagnée. Des visites au domicile ont lieu avec un éducateur du centre.

Partout et tout le temps, les chiens guides sont les « yeux » d'une personne déficiente visuelle, et une incroyable vigie. La dernière phase de leur éducation est exceptionnelle. « Il leur est demandé de savoir chercher, par exemple, une place assise

ou une entrée de métro, de savoir contourner les obstacles sur un trajet », explique Noémie Katan, éducatrice à l'école de Buc.

Une éducation hors norme

Ce qui les rend uniques, c'est leur formation à la prise d'initiative et à la désobéissance en cas de danger. Le chien peut identifier un vide. Il doit alors refuser d'avancer et se coucher même si son maître insiste.

Dès que le chien guide est revêtu du harnais ou d'un gilet bleu, il sait qu'il est au « guidage » et doit rester concentré. Il exercera son métier de guide pendant dix ans auprès d'une personne aveugle ou malvoyante avant d'avoir droit à une retraite bien méritée.

► Retrouvez le reportage complet sur yvelines-infos.fr



Agir contre la prostitution des mineurs

Depuis 2024, le Département a mis en place un programme volontariste de lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs, récompensé par le Prix Territorial La Gazette-GMF.

Il y aurait 15 000 mineurs touchés en France par la prostitution et d'autres formes d'exploitation sexuelle. Ces enfants sont souvent piégés via des stratégies d'influence en ligne, et leur exploitation s'accompagne fréquemment de phénomènes de dépendance à de nouvelles drogues (comme le protoxyde d'azote), ce qui complexifie leur prise en charge par les services de prévention, de protection de l'enfance et de santé.

« Pour lutter contre ce fléau, le Département des Yvelines déploie depuis 2024 un programme complet et ambitieux d'actions en faveur de la lutte contre la prostitution des jeunes et plus particulièrement des mineurs relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance », explique Léa Perier, Coordinatrice Prévention et Lutte contre la Prostitution. Le Département participe à la coordination de l'ensemble des acteurs engagés dans cette lutte : forces de l'ordre, parquet, juges des

enfants, Éducation Nationale, services de prévention spécialisée, Aide Sociale à l'Enfance, Protection Judiciaire de la Jeunesse, et certaines associations spécialistes du sujet et intervenant dans les Yvelines (ACPE, Amicale du Nid...). « *L'innovation de notre programme porte sur la coordination des partenaires en termes de prévention, de repérage et de prise en charge des jeunes pris dans des parcours de prostitution* », poursuit-elle.

La CLYP, une cellule dédiée

Le Département a créé la Cellule de Lutte Yvelinoise Contre la Prostitution (CLYP) en novembre 2024. En lien avec l'association ACPE (Agir Contre la Prostitution des Enfants), la CLYP a ouvert six permanences AdoSexo (Rambouillet, Versailles, Trappes, Saint-Germain-en-Laye, Les Mureaux, et Mantes-la-Jolie), lieux d'écoute et d'accompagnement des victimes et

de leur entourage. Seize référents de lutte contre la prostitution ont été nommés sur le territoire pour être des personnes-ressources auprès du Département.

Lors de la remise du Prix Territorial La Gazette-GMF, Pierre Bédier, Président des Yvelines, a insisté sur l'action engagée : « *En réalité, je suis malheureux de recevoir ce prix car ce sujet ne devrait pas exister. Cependant, il prouve que, dans les Yvelines, nous agissons concrètement dans la lutte contre la prostitution des mineurs. Force est de constater que ce phénomène prend de l'ampleur et impacte différentes institutions parfois démunies pour apporter une réponse coordonnée. Cette dernière est pourtant indispensable pour agir efficacement. L'innovation de notre programme repose sur sa capacité à allier une réflexion à la fois préventive et curative* ».

Au cœur de la Maison de l'Enfance

La Maison de l'Enfance des Yvelines (MEY) est le seul établissement départemental assurant un service d'accueil inconditionnel d'urgence. Depuis 2015, elle prend en charge des mineurs en danger ou en situation de crise, confiés au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). La MEY accueille 68 enfants âgés de 0 à 18 ans.



Le 10 décembre 2025, les enfants et les adolescents ont préparé une belle fête d'anniversaire pour marquer les 10 ans de la Maison de l'Enfance des Yvelines. Ce fut joyeux, musical et plein de belles énergies.

C'est l'une des missions les plus difficiles et des plus nobles du Département : accueillir, protéger, accompagner les mineurs victimes de violences physiques, morales ou sexuelles ou issus de familles en très grande difficulté sociale. La Maison de l'Enfance des Yvelines (MEY) est au cœur de cette mission. Elle accueille 24 h/24 et 7 j/7 des mineurs en situation d'urgence, le plus souvent séparés de leurs parents sur décision judiciaire. « *Cette mission qui nous est confiée par la loi, ce n'est pas à mon sens une obligation mais un devoir ! Les enfants*

n'ont pas demandé à être là donc nous devons leur apporter davantage et avec amour » insiste Pierre Bédier, Président des Yvelines.

Pour Sandra Lavantureux, Directrice générale adjointe des Solidarités (Enfance, Famille et Santé), « *c'est à la Maison de l'Enfance des Yvelines que l'on prend réellement la mesure de ce que signifie protéger un enfant. Ici, on accueille des enfants et des fratries, de la sortie de la maternité jusqu'à l'adolescence, à toute heure du jour et de la nuit, toute l'année. C'est difficile pour*

tout le monde, mais c'est aussi plein de joie, d'amour et d'engagement de la part des équipes. Depuis cinq ans, il a fallu faire grandir cette maison. Ce sont les enfants qui nous ont appris comment le faire. Ce sont eux qui nous ont fait grandir ».

Une équipe investie

Une équipe pluridisciplinaire accompagne au quotidien les jeunes (éducateurs, psychologues, infirmiers, puéricultrices) et mène une évaluation globale de la situation du mineur : son état de santé, son développement, ses repères affectifs, son environnement familial, sa scolarité. Avec ces observations, les professionnels peuvent préparer l'orientation de l'enfant vers un dispositif d'accueil plus durable et le mieux adapté à ses besoins : retour en famille, famille d'accueil, structure spécialisée. « *Lorsque cela est possible et toujours dans le souci du bien-être de l'enfant et de sa protection, nous veillons au maintien ou à la restauration du lien familial* ». L'ouverture d'un service dédié aux visites accompagnées par un tiers a ainsi permis d'améliorer l'accessibilité, la régularité et la qualité des liens familiaux. Les enfants de la MEY participent aussi aux programmes déployés par le pôle Égalité des chances, aux actions culturelles et sportives initiées par les services Culture et Sport du Département. « *L'ensemble de ces évolutions témoigne d'un établissement en mouvement, capable d'adapter ses réponses aux besoins des mineurs tout en affirmant une démarche fondée sur la participation, la protection et l'émanicipation* » conclut Hervé Bourguignon, le directeur de la MEY.

Des cartables numériques pour les collégiens

Depuis plusieurs années, le Département accompagne les collégiens avec la distribution de cartables numériques. Suite à la réorientation du dispositif, ce sont les élèves et enseignants des établissements publics volontaires qui pourront bénéficier de ce projet numérique.



Le cartable numérique e-SY est un outil pédagogique pour les élèves, les parents et les enseignants.

Le Département porte une politique numérique volontariste en faveur de l'égalité des chances, de la réussite éducative et de l'inclusion numérique sur l'ensemble du territoire. C'est pourquoi, dès 2015, il a engagé un premier Plan Numérique des Collèges à destination des 113 établissements du territoire, comprenant notamment la généralisation du cartable numérique à chaque élève.

Après un projet pilote positif entre 2015 et 2019, le dispositif numérique e-SY, a déjà consacré près de 31 M€ pour équiper partiellement ou totalement 75 collèges publics, 5 privés et 17 communes. Au regard des usages contrastés, confirmés par des enquêtes réalisées auprès de l'ensemble des établissements publics, et pour faire face aux contraintes budgétaires, il a été décidé de réorienter le dispositif en le réservant aux collèges

publics les plus engagés dans cette démarche pédagogique.

Un appel à candidatures a ainsi été lancé en décembre 2025 à tous les collèges publics qui souhaiteraient bénéficier de ces cartables numériques. Les établissements candidats, qu'ils soient actuellement équipés, ou non, ont dû déposer un dossier présentant leur projet pédagogique et leur engagement. En s'appuyant sur les besoins exprimés par les collèges, plusieurs établissements seront retenus.

Des avantages pédagogiques et physiques

Après l'étude des dossiers, l'ensemble des établissements lauréats, qu'ils soient actuellement dotés ou non dotés, seront équipés dans l'ensemble des niveaux. Une évaluation annuelle suivra la mise en œuvre et conditionnera la poursuite

du dispositif, financé par le Département. Les cartables numériques e-SY, remis au représentant légal de chaque élève, se composent d'une tablette et d'une coque-clavier. Ils offrent des bénéfices concrets aux collégiens, aux enseignants et aux parents : continuité des apprentissages, gain d'autonomie et développement de pratiques pédagogiques collaboratives et interactives. « *Nous souhaitons que les enfants yvelinois puissent s'appuyer sur ces cartables numériques pour progresser ensemble, plus vite et mieux* », souligne Cécile Dumoulin, vice-présidente déléguée aux Collèges et au numérique scolaire. Utilisés dans l'ensemble des disciplines, ces équipements accompagnent le quotidien en classe comme à la maison, à la fois pour rechercher des ressources, produire des contenus ou mobiliser des applications adaptées aux objectifs d'enseignement.

Un outil entièrement sécurisé

Sécurisé, le cartable numérique e-SY peut être automatiquement bloqué à distance en cas de perte ou de vol. Il intègre également un filtrage des accès à Internet, actif aussi bien au collège qu'à domicile, ainsi qu'une restriction empêchant l'achat et le téléchargement d'applications. Des ressources pédagogiques adaptées au parcours de l'élève sont par ailleurs mises à disposition grâce à une sélection d'applications scolaires et bureautiques définie conjointement avec l'Éducation Nationale. Enfin, en complément des dispositifs préinstallés, une solution de contrôle parental permet aux familles d'ajuster et de personnaliser les paramètres d'usage.

« Ça n'arrive pas qu'aux autres »

Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 78) a ouvert les portes d'un lieu unique en France, la Maison des sapeurs-pompiers dans l'ancienne caserne de Viroflay, dédié à la sensibilisation et à la formation des citoyens aux risques, aux gestes et comportements qui sauvent.



L'initiative est unique et remarquable. Dans les locaux de l'ancienne caserne de Viroflay, le SDIS 78 (dont le Département est le premier partenaire) a mené à bien un projet porteur de sens et d'intérêt général. La Maison des sapeurs-pompiers, nouvel espace dédié à la formation et à la sensibilisation du public aux risques du quotidien, aspire à devenir un lieu de référence où chacun pourra apprendre les gestes qui sauvent en situation d'urgence. « *Les accidents, ça n'arrive pas qu'aux autres* », tel est le mantra des sapeurs-pompiers qui rappellent par exemple que, en France, un incendie se déclare toutes les deux minutes. « *Nous voulons renforcer notre politique de "l'aller*

vers". Aller vers les citoyens afin qu'ils aient une meilleure connaissance des risques qui les entourent », note le lieutenant-colonel Philippe Oger. Pour assurer la formation de groupes pouvant aller jusqu'à 19 personnes sur une ou plusieurs demi-journées, le site s'est doté de divers outils pédagogiques. Durant son apprentissage, chaque citoyen pourra s'entraîner au massage cardiaque sur des mannequins connectés ou se retrouver confronté à un incendie en toute sécurité grâce à un casque de réalité virtuelle. Ces mises en situation, encadrées par des professionnels expérimentés, offriront un cadre d'instruction idéal aux participants. « *Le but n'est pas de dramatiser les sujets liés aux risques*

mais de faire prendre conscience aux gens qu'ils peuvent devenir acteurs » argumente le sapeur-pompier.

Agir plutôt que subir

Pour que la formation soit complète, les membres du SDIS ont agrémenté la Maison d'une zone d'exposition qui retrace l'histoire et les évolutions du métier de sapeur-pompier. Pièces patrimoniales, matériels modernes et supports pédagogiques confèrent au lieu une dimension mémorielle valorisant l'engagement total des soldats du feu. « *Nous souhaitons faire du citoyen un acteur de la résilience et du lien collectif. Rien ne sert d'attendre d'être confronté au danger pour se former* ».

Reconnecter la ville de Trappes

La requalification de la RN10 s'intègre dans un large projet de rénovation urbaine qui vise à réunifier la ville de Trappes, séparée en deux par cet axe où passent chaque jour 80 000 véhicules. Le chantier est aujourd'hui dans sa phase la plus conséquente, l'enfouissement de la route.



(sonores, cadre de vie dégradé, conditions difficiles de circulation) seront moindres grâce à un environnement plus harmonisé, qui favorisera l'installation de commerces de proximité et le développement du réseau de transports en commun.

Une opération en trois temps

Cette étape du projet permet l'enfouissement de la RN10 et l'aménagement d'un giratoire à l'intersection de la rue Jean Jaurès et de la RD36. Les travaux débutés à l'été 2025 ont été pensés pour minimiser la perturbation des conditions de circulation hormis lors de restrictions ponctuelles. Dans un premier temps, c'est le sens Province > Paris qui sera mis en service (fin 2026) puis ce sera le sens Paris > Province (fin 2027). Les aménagements de surface démarreront au premier trimestre 2028.

Cette opération déclarée d'utilité publique consiste à déniveler la RN10 jusqu'à 6,5 mètres de profondeur par rapport à son niveau actuel et à réaliser trois dalles de couverture

permettant les traversées au-dessus de la route. Grâce à ces aménagements dont la mise en service est fixée en 2028, Trappes ne sera plus scindée en deux. Pour les habitants, les nuisances

Les routes à l'épreuve de la neige

Des chutes de neige abondantes ont permis de souligner l'efficacité du dispositif de viabilité hivernale du Département.

Début janvier, les Yvelines ont été placées en vigilance orange neige/verglas, et les routes se sont couvertes d'une couche de neige qui a fortement impacté les déplacements. Réactifs, les agents de Seine et Yvelines Voirie mobilisés dans le cadre de la viabilité hivernale ont permis de traverser cette crise sans difficulté majeure.

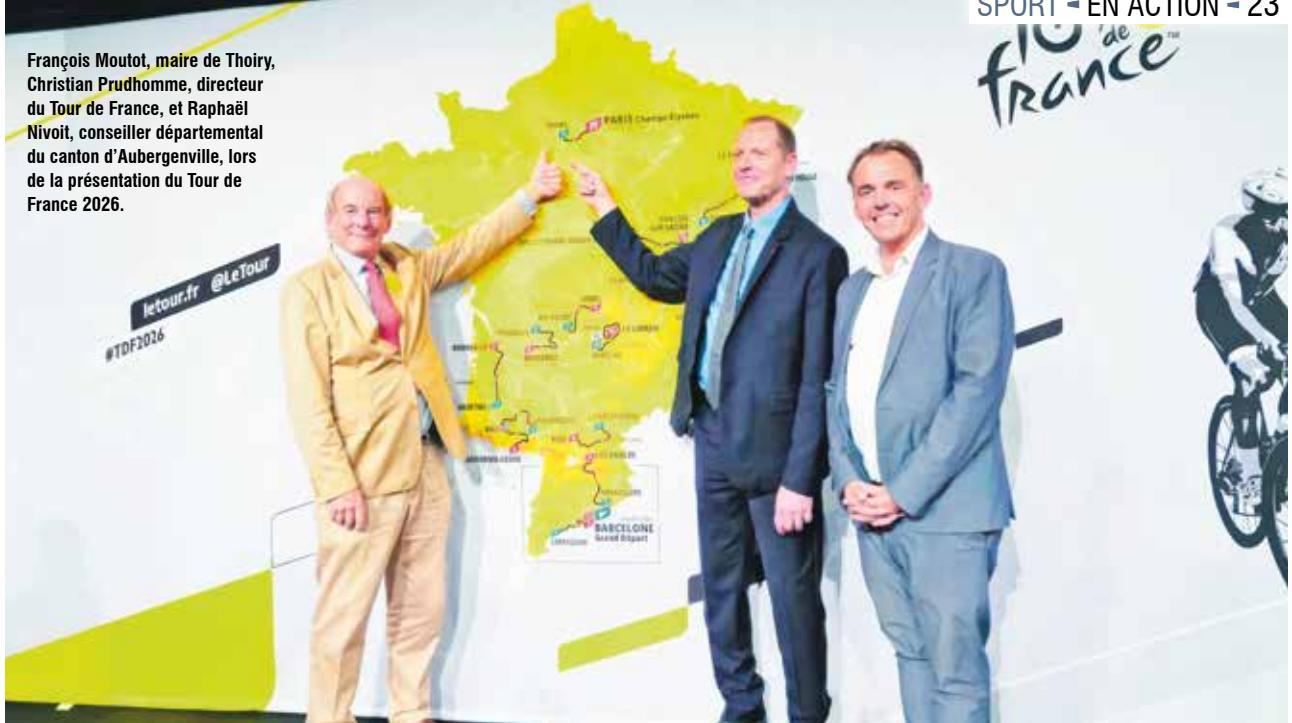
Un travail qui porte ses fruits
Les 5, 6 et 7 janvier, les agents de Seine et Yvelines Voirie étaient à pied

d'œuvre, réalisant 11 séries de sorties préventives et 10 séries de sorties curatives. En moyenne, 30 agents étaient mobilisés jour et nuit pour s'occuper des 1 570 kilomètres de routes départementales répartis en trois niveaux de priorités (réseau structurant, réseau secondaire, autres voies). Au total, 800 tonnes de sel ont été utilisées pour cet épisode neigeux au cours duquel 14 agriculteurs conventionnés ont également participé à ce que vos conditions de circulation soient les moins impactées.

« Cette période intense avec de la neige, du verglas puis du vent a été bien gérée. Un grand merci à nos agents qui réalisent un travail de l'ombre qui n'est pas forcément perçu par les usagers. Leur dévouement total ne saurait laisser place aux incivilités dont ils font malheureusement l'objet »

tient à souligner Céline Maurize, directrice générale de Seine et Yvelines Voirie.

François Moutot, maire de Thoiry, Christian Prudhomme, directeur du Tour de France, et Raphaël Nivoit, conseiller départemental du canton d'Aubergenville, lors de la présentation du Tour de France 2026.



Tour de France, au tour de Thoiry

C'est officiel ! Dimanche 26 juillet, les coureurs s'élanceront de la commune de Thoiry pour une dernière étape trépidante.

La nouvelle est tombée lors de la présentation du Tour de France 2026 au Palais des Congrès à Paris. Thoiry, commune rurale du centre Yvelines (1 400 habitants), verra les caméras se braquer sur elle lors du départ de la 21^e étape. Et pour cause : le 26 juillet, le troisième plus gros événement sportif du monde sera une nouvelle fois dans les Yvelines grâce au partenariat qui lie le Département et Amaury Sport Organisation (ASO), société organisatrice de la course. Depuis 2019 et jusqu'en

2029 au moins, le département est assuré d'accueillir la dernière étape du Tour de France pour le plus grand bonheur des Yvelinois, toujours nombreux sur le bord de la route.

La richesse d'un patrimoine culturel et historique

Cet été, le monde entier aura une nouvelle occasion de découvrir la richesse de la ruralité yvelinoise qui, à Thoiry, s'illustre avec son château du XVI^e siècle classé au titre des Monuments

Historiques, son domaine verdoyant et son emblématique parc zoologique (600 000 visiteurs en 2024). « Pour la renommée de la commune, c'est merveilleux. C'est une magnifique opportunité qui nous est offerte de mettre en avant la richesse touristique des Yvelines, plus particulièrement dans les zones rurales qui regorgent de sites majeurs », réagit Edmond de La Panouse, petit-fils d'Antoine de La Panouse, créateur du parc zoologique de Thoiry.



PARIS-NICE 2026, LES YVELINES TOUJOURS EN TÊTE

Achères et Carrières-sous-Poissy le 8 mars puis Épône le 9 s'ajoutent à la longue liste des communes du département ayant reçu le Paris-Nice. Comme pour le Tour de France, les Yvelinois profiteront à nouveau du partenariat signé entre le Département et ASO, l'organisateur de la course. Depuis 2010, ce sont ainsi 32 communes yvelinoises qui ont accueilli le départ de cette course mythique qui permet aux champions de se jauger en vue de la Grande Boucle.

Rendez-vous au Salon de l'Agriculture !

Confirmant son engagement durable auprès des agricultrices et des agriculteurs, le Département réitère, en 2026, sa présence au Salon de l'Agriculture. Du 21 février au 1^{er} mars, plongez au cœur du savoir-faire agricole de notre territoire. Goûtez aux produits locaux, rencontrez des professionnels passionnés et découvrez des filières innovantes qui façonnent nos paysages et notre alimentation.



Le rendez-vous annuel qui met en avant nos producteurs locaux approche à grands pas ! En 2026, les Yvelines seront de retour au célèbre Salon International de l'Agriculture à Paris pour une semaine riche et intense en rencontres et en découvertes.

Venez en apprendre toujours plus sur le savoir-faire de ses agricultrices et agriculteurs aux productions diversifiées (céréaliers, maraîchers, arboriculteurs, éleveurs, viticulteurs...), qui participent à l'attractivité et au charme de nos paysages.

Vous pourrez ainsi rencontrer, notamment, les producteurs de la Ferme du Moulin du Haubert située à Brueil-en-Vexin, et de la Ferme Déborde installée à La Celle-les-

Bordes. Une sortie annuelle incontournable pour tous les âges, à partager en famille, en couple et même à vivre en solo !

Un événement pour sensibiliser

Ce rendez-vous est également l'occasion de sensibiliser le grand public aux enjeux de l'agriculture locale et durable, de faire découvrir le quotidien de nos agriculteurs et d'échanger sur l'importance de préserver nos paysages, la biodiversité et la qualité de notre alimentation. « *C'est notre première fois au Salon et sur le stand du Département. C'est l'occasion parfaite de parler de notre vitrine, de ce que l'on propose, de rencontrer les consommateurs et de les sensibiliser, dans une perspective*

de transmission », confie Franck Emery, producteur à la Ferme du Moulin du Haubert.

« Le Salon de l'Agriculture me permet de faire découvrir au public les produits de mon exploitation agricole. En raison du coût du stand au Salon, je ne pourrais pas y participer sans l'aide du Département », explique Nicolas Pointereau, producteur à la Ferme Déborde.

Chaque année, le Département confirme son soutien en accompagnant les 807 exploitations agricoles yvelinoises dans le développement d'une alimentation locale et diversifiée. Pour rappel, en 2023, le Conseil départemental a adopté la politique agricole et alimentaire 2023-2027, renforçant son soutien aux agriculteurs, à la modernisation de leurs exploitations, à la transition de leurs pratiques et à la structuration de filières yvelinoises, initiatives nées lors des Assises de l'alimentation yvelinoise.

Pour découvrir les portraits de nos agriculteurs, rendez-vous sur yvelines-infos.fr

Retrouvez la carte de nos producteurs



RENCONTRONS-NOUS

Le Salon International de l'Agriculture se tiendra du samedi 21 février au dimanche 1^{er} mars 2026 de 9h à 19h tous les jours. Pour nous rencontrer, rendez-vous au Hall 7, 1^{er} étage, stand 7.2, allée K. Salon International de l'Agriculture, Paris Parc des Expositions, Porte de Versailles.

▶ www.salon-agriculture.com

LES PRODUCTEURS À DÉCOUVRIR

Boissons : Brasserie du Roi (Versailles), Le Domaine de la Bouche du Roi (Davron), La Brasserie Respekt (Achères), l'Alchimiste (Chevreuse) ;
Épicerie : La Ferme Déborde (La Celle-les-Bordes), L'Huilerie de la Plaine de Versailles (Beynes), Mamie Odette (Flexanville), Papillement vôtre (Garancières) ;
Légumes : La Ferme Frichot (Boinville-en-Mantois), La Boîte à Champignons (Saint-Nom-La-Bretèche) ;

Poissons : Écailles & Compagnie (Thoiry)

Produits laitiers : La Ferme de la Tremblaye (La Boissière-École) ;

Ruche : Jean-Marc Geyer (Voisins-le-Bretonneux), La Miellerie du Moulin d'Orzeau (Tessancourt-sur-Aubette), Sébastien Couedon (Gambais) ;

Viande : La Ferme du Moulin du Haubert (Brueil-en-Vexin).

Devenez incollables sur nos forêts

Acteur majeur et impliqué dans la gestion raisonnée des forêts sur son territoire, le Département veille à ce que la coupe de bois et sa signalétique soient les plus claires possible. Focus sur ce balisage que vous rencontrerez dans les forêts départementales.

Avec 84 000 hectares de surface forestière, les Yvelines possèdent un patrimoine naturel d'une rare richesse. Sa gestion relève de différents acteurs puisque les forêts peuvent être départementales, domaniales, communales, régionales ou privées.

Pour mener à bien la gestion durable de ses parcelles, le Département peut compter sur le soutien de l'Office Na-

national des Forêts (ONF). Ainsi, chacun de ses massifs forestiers fait l'objet d'un document d'aménagement, élaboré pour une durée de 20 ans, qui définit les orientations en termes de préservation de la biodiversité, de sylviculture et d'équipements pour l'accueil du public.

La sylviculture désigne l'ensemble des pratiques et activités des forestiers pour l'entretien et la préservation des

forêts, dont les coupes de bois qui assurent leur renouvellement. Très réglementées (prélever du bois sans autorisation, même le bois mort à terre, est interdit en forêt publique comme privée), ces coupes reposent sur un marquage méthodique des arbres. Le Département des Yvelines possède son propre code couleur permettant, en un coup d'œil, d'identifier les arbres à récolter et ceux à préserver.

Le marquage dans les forêts départementales yvelinoises

Gestion durable des forêts



↑ Ces marques bleues ou orange en chevron désignent les axes de circulation réservés aux engins forestiers dans les parcelles. Ils limitent le passage des engins à des zones dédiées préservant ainsi les sols de la forêt.

↓ Cette marque rouge désigne les arbres à récolter dans le cadre de la gestion durable des forêts ou de la sécurisation des chemins.



Limite de propriété



↑ Ce trait bleu épais marque la limite des forêts départementales.

↓ La forêt est divisée en plusieurs parcelles pour faciliter sa gestion. Le carré blanc avec un chiffre bleu désigne le numéro de la parcelle forestière.



Préservation



← Cette marque désigne un arbre réservé pour la biodiversité, communément appelé "arbre bio". Vivant ou mort, abritant un ou plusieurs habitats écologiques remarquables (pour les insectes, oiseaux et champignons, etc.), il sera conservé jusqu'à sa décomposition.

↓ Ce trait qui encercle un tronc désigne un arbre d'avenir. C'est un individu qui va être conservé le plus longtemps possible pour la qualité de son bois et/ou sa valeur écologique.



→ Ce triangle avec un point d'exclamation désigne un arbre qui se distingue par sa taille impressionnante, son âge exceptionnel, la rareté de son espèce, sa forme unique ou encore son histoire.





Papy,

« On ne lâche rien »

Derrière des centaines de rires, un homme, Alain Degois, dit « Papy ». Metteur en scène et découvreur de talents, il a fait du théâtre d'improvisation une école d'humanité. À 62 ans, celui qui a été nommé Chevalier des Arts et des Lettres en 2014 et Chevalier de l'ordre du Mérite en 2020 s'est confié sur son envie de continuer de transmettre l'art de jouer et de faire grandir.

C'est à Trappes, son lieu ressource, que Papy nous a donné rendez-vous, sous un beau ciel bleu d'octobre. Installé au café de l'Étoile d'Or, à deux pas du cinéma Omar Sy, il nous accueille pour un entretien vivant, à son image. Décontracté et encore habité par son dernier cours avec les élèves de la promo 2025 de l'émission phare *Star Academy*, le roi de l'impro revient sur une vie tissée de rencontres, d'engagement et de transmission.

Une vie guidée par l'amour

« Je suis très attaché au département des Yvelines, c'est là où j'ai grandi. Et Trappes, c'est la ville de mon enfance, là où je me suis construit », confie-t-il. Son parcours n'a pourtant rien d'évident. Abandonné peu après sa naissance, il a été élevé par Pauline et Lucien, qu'il appelle affectueusement « Tata et Tonton ». « Ils m'ont tout donné : l'amour. La maison était toujours pleine. Eux étaient les tatas et tontons de toute la rue, et moi, je suis le Papy de tout le monde », dit-il, les larmes aux yeux.

Malgré une enfance difficile, il est aujourd'hui une figure emblématique de Trappes. « Coluche avait créé le personnage Papy Mugeot et je n'ai rien trouvé de mieux que de l'imiter pour amuser les copains. La légende Papy est plus forte que moi. On ne m'appelle plus Alain, mais Papy, c'est chouette », sourit-il.

Attaché aux Yvelines, il a vécu entre ville et campagne, de Houdan à Versailles, sans jamais quitter sa ville de cœur.

C'est à Trappes qu'il a accompagné des jeunes devenus aujourd'hui des figures de la scène française : Jamel Debboze, Issa Doumbia, Arnaud Tsamere ou Alban Ivanov.

« Je suis attaché aux Yvelines car mes compagnies sont ici et le soutien du Département constitue une reconnaissance de mon travail ».

Cet attachement à la jeunesse et à la transmission, Papy l'a cultivé bien avant la scène. Avant de devenir le « Papy de Trappes », Alain Degois était éducateur à la protection judiciaire de la jeunesse. Un métier qui a forgé sa vision du théâtre comme outil d'émancipation.

Déclic Théâtre, racine de l'AMILIT

Tout commence avec le dispositif Trappes Impro en 1989, créé avec un professeur d'EPS du lycée de la Plaine de Neauphle, Jean Jourdan. Lorsque la structure culturelle prend la décision d'arrêter ce dispositif, Papy refuse. En 1993, il crée sa propre compagnie, soutenue par le Département, pour continuer à travailler sur le terrain avec les collégiens : Déclic Théâtre. De cette obstination naîtra une génération entière d'artistes. « C'est ce travail d'accompagnement qui fait la différence. Jamel m'a dit un jour : "Tu sais Papy, au-delà de l'aspect artistique, ce que tu m'as apporté aussi, c'est de la considération." ».

De Marmite FM, la radio locale qu'il a fondée, au club de canoë-kayak qu'il a créé, jusqu'au Trophée Culture et Diversité qu'il a dirigé pendant quinze ans, permettant à plus de 2 000 enfants à travers la France de découvrir l'impro, Papy a toujours su mêler culture, pédagogie et passion. Son engagement a conduit à un jumelage entre Trappes et la Comédie-Française. Désormais, avec sa nouvelle association, l'AMILIT, il imagine aujourd'hui un format inédit : le « KO des mots », un match littéraire entre collégiens yvelinois, où les fautes et les hésitations deviennent spectacle.

De Trappes à la Star Academy

Mais l'aventure ne s'arrête pas là. Un matin, en 2025, TF1 lui propose de rejoindre la *Star Academy*, et il n'hésite pas une seconde : « J'ai dit oui, sans réfléchir. Passer de l'ombre à la lumière, c'est un défi. Ces jeunes sont impressionnantes. Je suis fier de représenter à la fois Trappes et le département dans cette émission ». À 62 ans, Papy continue d'explorer, toujours en mouvement. Il se rêve désormais sculpteur sur pierre, une passion qu'il commence à exercer dans ses bureaux à l'étage du café de l'Étoile d'Or. De Trappes à la télévision, du terrain aux grandes scènes, Papy n'a jamais oublié d'où il venait. Il continue de faire germer les talents, de défendre la liberté de création et de rappeler que le théâtre, comme la vie, commence toujours par une rencontre.

Lumière sur nos

« Maisons des Illustres »

Dans les Yvelines, on dénombre 14 lieux culturels labellisés « Maisons des Illustres ». Des lieux uniques, ayant appartenu à des artistes de renommée nationale, voire internationale.

Avec 14 lieux culturels labellisés « Maisons des Illustres », les Yvelines se distinguent comme l'un des départements les plus riches d'Île-de-France en matière de patrimoine culturel, à égalité avec Paris. Bien plus que de simples demeures, ces maisons sont les témoins vivants de parcours exceptionnels. Elles racontent l'histoire de femmes et d'hommes dont l'œuvre, l'engagement ou la pensée ont profondément marqué la France, tout en contribuant au rayonnement du territoire yvelinois.

Créé en 2011 par le ministère de la Culture, le label « Maisons des Illustres » distingue des lieux ayant abrité des personnalités majeures des mondes artistique, littéraire, scientifique ou politique. Identifiables à leur emblématique plaque orange, ces sites offrent aux visiteurs une immersion unique dans l'intimité et le quotidien de ces figures d'exception, permettant de mieux comprendre leurs œuvres, leurs combats et leur héritage. À noter que la maison Elsa Triolet-Aragon fut la première à recevoir le label « Maisons des Illustres » en 2012, un an seulement après la création du label.

Des lieux de mémoire et de citoyenneté

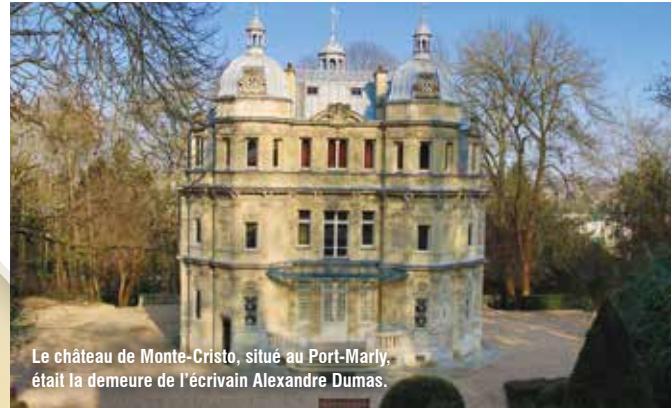
Au-delà de leur intérêt patrimonial, les « Maisons des Illustres » jouent un rôle essentiel dans la transmission de la petite comme de la grande Histoire, ainsi que des valeurs citoyennes. Le Département s'appuie sur ces lieux dans le cadre de parcours pédagogiques et intergénérationnels, notamment à destination des collégiens et des seniors, grâce au

programme « CitoYens ! ». De la Maison Jean Monnet à la Maison Léon Blum, en passant par la Maison Elsa Triolet-Aragon, ces sites offrent autant de portes d'entrée pour aborder l'histoire politique, artistique et sociale de la France sous des angles complémentaires.

Un patrimoine vivant, accompagné et soutenu

Les « Maisons des Illustres » émaillent le territoire yvelinois. On en trouve dans la vallée de Chevreuse, le Vexin, en bord de Seine... Chargées d'histoire, ces demeures sont aussi des lieux culturels vivants qui, tout au long de l'année, proposent des expositions, organisent des manifestations artistiques et participent à de grands événements comme les Journées européennes du patrimoine, Rendez-vous au jardin, l'Été culturel... Au-delà de leur programmation culturelle, ces maisons s'inscrivent également dans des dispositifs à forte valeur sociale, à travers le programme départemental « Yvelines Musées Solidaires » ou l'appel à projets « Santé en cultures », affirmant ainsi leur rôle de lieux de bien-être, d'inclusion et d'exploration artistique à destination des publics fragilisés. Conscient de leur valeur patrimoniale et symbolique, le Département accompagne et soutient activement ces sites, y compris dans les périodes plus difficiles, comme lors des inondations ayant touché la Maison Elsa Triolet-Aragon en 2024.

Les Maisons des Illustres des Yvelines s'enrichiront prochainement avec l'annonce de deux nouveaux lieux labellisés, renforçant ainsi ce réseau dédié au patrimoine et à la mémoire.



Le château de Monte-Cristo, situé au Port-Marly, était la demeure de l'écrivain Alexandre Dumas.

Les « Maisons des Illustres » des Yvelines

Atelier Manessier

📍 Émancé

Maison-musée Ivan Tourgueniev

📍 Bougival

La Maison Zola et le Château de Médan

📍 Médan

Le Château de Monte-Cristo

📍 Le Port-Marly

Le Château de Vaux-sur-Seine

📍 Vaux-sur-Seine

La Maison natale de Claude Debussy et le Musée départemental Maurice Denis

📍 Saint-Germain-en-Laye

La Maison Elsa Triolet-Aragon

📍 Saint-Arnoult-en-Yvelines

La Maison Jean Monnet

📍 Bazoches-sur-Guyonne

La Maison Raymond-Devos

📍 Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Le Musée Maurice Ravel

📍 Montfort-l'Amaury

La Maison Léon Blum

📍 Jouy-en-Josas

Les Maisonnettes de Nadia et Lili Boulanger

📍 Gargenville

Sortir dans les Yvelines

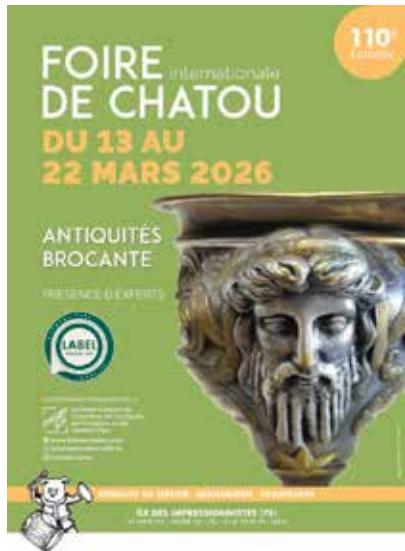
Voici une sélection d'événements, de compétitions, de spectacles... qui animent le territoire. À vos agendas !

DU 13 AU 22 MARS - CHATOU

FOIRE DE CHATOU

Souvent qualifiée de « plus belle brocante de France », la Foire de Chatou est également la plus grande foire à la brocante et aux antiquités éphémères de l'Hexagone ! Sur l'île des Impressionnistes, 500 marchands se déplacent depuis la France entière.

► www.foiredechatou.com



DU 13 MARS AU 11 AVRIL - VALLÉE DE CHEVREUSE

FESTIVAL À TOUTE HEURE

Du jazz mais pas que, parce qu'il est fini le temps du « quand le jazz est là, la java s'en va ». À toute heure, à tout âge, à toute vitesse, on écoute des musiques, on dévore avec gourmandise les compositions, les textes, les artistes, les sons, et on réclame du sur-mesure. Le Festival à toute heure est là pour ça !

► www.jazzatouteheure.com



LES 21 ET 22 MARS - YVELINES

ÉCOTRAIL DE PARIS

L'Éco-Trail de Paris Île-de-France passe de nouveau par les Yvelines en 2026 ! Trouvez la course qui vous convient parmi les sept parcours de trails et deux marches nordiques proposés ! Cet événement est soutenu par le Département des Yvelines.

► www.ecotrailparis.com

DU 22 MARS AU 5 AVRIL - ACHÈRES

LES PÉPITES SONORES, FESTIVAL MUSICAL POUR ENFANTS

Imaginez un monde où les sons prennent vie, où les histoires se chantent et se dansent, où les émotions se partagent en musique.

► lesax-acheres78.fr/les-pepites-sonores



12 AVRIL - RAMBOUILLET

VISITE-CONFÉRENCE « LES INVENTIONS DE FABIEN VIENNE »

Avec une guide-conférencière, au Palais du Roi de Rome, découvrez l'exposition Géométrie par le jeu. Fabien Vienne (1925-2016) est à la fois architecte, urbaniste et « modérateur ». Il a conçu pendant près de vingt ans des jeux de construction qui explorent la géométrie. Cette visite se présente comme un mode d'emploi pour comprendre et expérimenter la pensée de cet ingénieur concepteur. Une invitation à (re)découvrir cette science par le jeu et l'expérimentation.

► rambouillet.fr



LES 25 ET 26 AVRIL - VERSAILLES

ESPRIT JARDIN

Shopping horticole, créations végétales, stands-conseils, ateliers ludiques et artistiques pour enfants et adultes, spectacles... Esprit Jardin place chaque année l'art du jardin à la portée de tous, tout en valorisant le patrimoine végétal et architectural de la cité royale.

► www.esprit-jardin.fr

Le Conseil départemental

42 élus au service de tous les Yvelinois

1 CANTON D'AUBERGENVILLE



Pauline WINOCOUR-LEFÈVRE
Vice-présidente déléguée
à la Ruralité, à l'Agriculture,
à l'Alimentation et aux Circuits courts
pwinocour-lefevre@yvelines.fr



Raphaël NIVOIT
rniroit@yvelines.fr

2 CANTON DE BONNIÈRES-SUR-SEINE



Josette JEAN
jjean@yvelines.fr



Patrick STEFANINI
pstefanini@yvelines.fr

3 CANTON DE CHATOU



Stéphanie THIEYRE
sthieyre@yvelines.fr



Cédric PEMBA-MARINE
cpembamarine@yvelines.fr

4 CANTON DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE



Catherine ARENOU
Vice-présidente
déléguée à l'Insertion
et à la Rénovation urbaine
carenou@yvelines.fr



Laurent BROSSE
lbrosse@yvelines.fr

5 CANTON DE HOUILLES



Nicole BRISTOL
Vice-présidente déléguée
à la Biodiversité, au Climat
et au Développement durable
nbristol@yvelines.fr



Julien CHAMBON
jchambon@yvelines.fr

6 CANTON DE LIMAY



Cécile DUMOULIN
Vice-présidente
déléguée aux Collèges
et au Numérique scolaire
cdumoulin@yvelines.fr



Guy MULLER
gmuller@yvelines.fr

7 CANTON DE MANTES-LA-JOLIE



Nathalie PEREIRA
npereira@yvelines.fr



Pierre BÉDIER
Président
du Conseil départemental
pbedier@yvelines.fr

8 CANTON DE MAUREPAS



Alexandra ROSETTI
arosetti@yvelines.fr



Grégory GARESTIER
ggarestier@yvelines.fr

9 CANTON DE MONTIGNY-LE-BRETONNEUX



Laurence BOULARAN
lboularan@yvelines.fr



Lorrain MERCKAERT
imerckaert@yvelines.fr

10 CANTON DE PLAISIR



**Joséphine
KOLLMANSBERGER**
Vice-présidente déléguée
à la Culture et au Tourisme
jkollmannsberger@yvelines.fr



Bertrand COQUARD
bcoquard@yvelines.fr

11 CANTON DE POISSY



Suzanne JAUNET
sjaunet@yvelines.fr



Karl OLIVE
kolive@yvelines.fr

12 CANTON DE RAMBOUILLET



Clarisse DEMONT
cdemont@yvelines.fr



**Geoffroy BAX
de KEATING**
Vice-président délégué
à la Protection de l'enfance
gбaxdekeating@yvelines.fr

13 CANTON DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE



Sonia BRAU
sbrau@yvelines.fr



Philippe BENASSAYA
Vice-président du Conseil
départemental délégué à la
Communication et au Porte-parolat
pbenassaya@yvelines.fr

14 CANTON DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



Gwendoline DESFORGES
gdesforges@yvelines.fr



Arnaud PÉRICARD
arnaudpericard@yvelines.fr

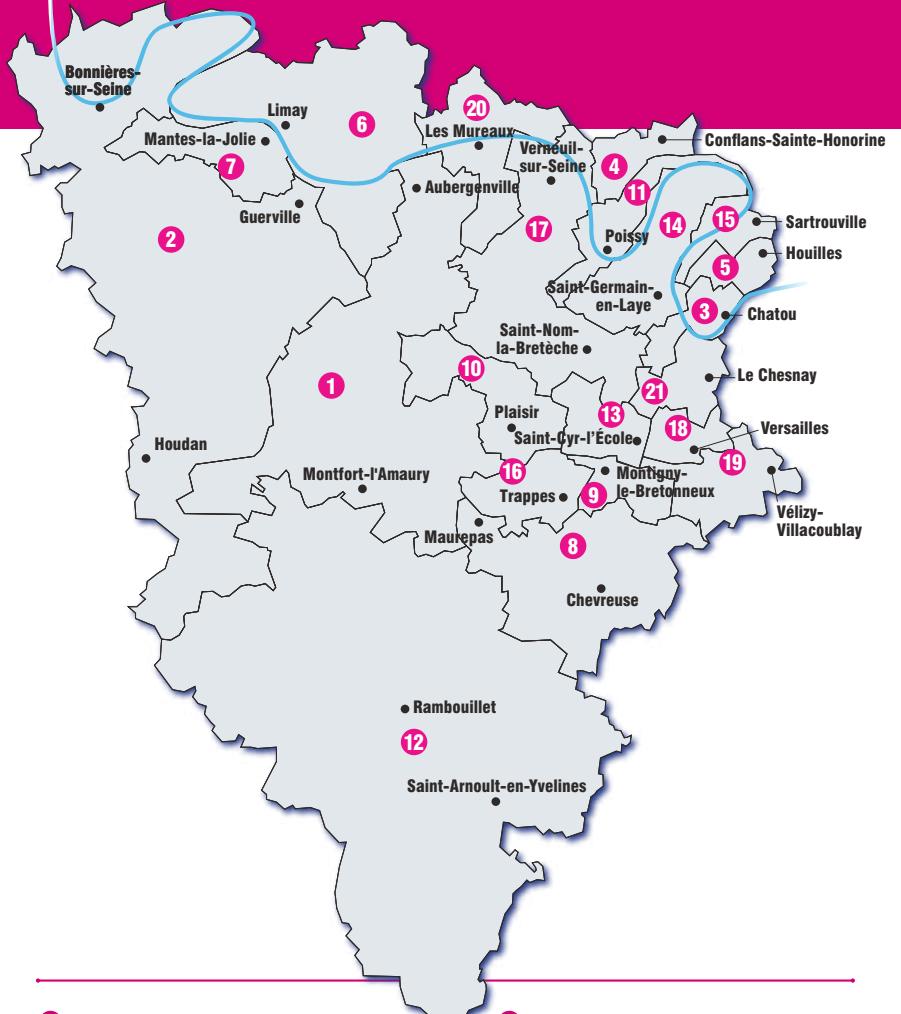
15 CANTON DE SARTROUVILLE



Ingrid COUTANT
icoutant@yvelines.fr



Pierre FOND
1^{er} Vice-président délégué
à l'Intercommunalité, à l'Europe
et à la Métropole de Paris
[pfond@yvelines.fr](mailto:pfonд@yvelines.fr)



16 CANTON DE TRAPPES-EN-YVELINES



Myriam AOURIR
maourir@yvelines.fr

Nicolas DAINVILLE
Vice-président délégué
à l'Enseignement supérieur,
la Recherche, l'Industrie
et les Technologies
ndainville@yvelines.fr

17 CANTON DE VERNEUIL-SUR-SEINE



Fabienne DEVÈZE
fdevèze@yvelines.fr

Marc TOURELLE
mtourelle@yvelines.fr

18 CANTON DE VERSAILLES 1



**Claire CHAGNAUD-
FORAIN**
cchagnaudforain@yvelines.fr

Olivier de LA FAIRE
odelafaire@yvelines.fr

19 CANTON DE VERSAILLES 2



Marie-Hélène AUBERT
Vice-présidente déléguée
à l'Autonomie, à la Coopération
décentralisée et à la santé
mhaubert@yvelines.fr



Olivier LEBRUN
olebrun@yvelines.fr

20 CANTON DES MUREAUX



**Cécile ZAMMIT-
POPESTRU**
czammit-popescu@yvelines.fr



Marc HERZ
mherz@yvelines.fr

21 CANTON DE CHESNAY-ROCQUENCOURT



Sylvie D'ESTÈVE
sdesteve@yvelines.fr



Richard DELEPIERRE
Vice-président délégué
aux Mobilités et aux Transports
rdelepiere@Yvelines.fr

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

► Vendredi 3 avril 2026

Numéros utiles

Conseil départemental
des Yvelines

► 01 39 07 78 78
► www.yvelines.fr/contact

TOUTES LES AIDES ET SERVICES :
www.78-92.fr

ALLÔ PMI* : 01 30 836 100

ALLÔ SOLIDARITÉS* :
01 30 836 836

ALLÔ CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE* :
01 30 836 121

Informations personnes âgées /
personnes handicapées :

► autonomie78@yvelines.fr
et ALLÔ AUTONOMIE :
0 801 801 100

ALERTE MALTRAITANCE :

► 01 39 55 58 21

Vous subissez, vous voyez, vous doutez
de possibles cas de maltraitance sur des
seniors ou personnes en situation de
handicap ? Appelez du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30.

L'Agence Départementale
d'Information sur le Logement
des Yvelines :

► 01 39 50 84 72

Archives Départementales
des Yvelines :

► 01 61 37 36 30

Musée départemental Maurice
Denis :

► 01 39 73 87 87

Service Archéologique
Interdépartemental
Yvelines - Hauts-de-Seine :

► 01 61 37 36 86

SOS MÉDECIN : 01 39 58 58 58

URGENCES POMPIERS : 18

SAMU : 15

POLICE-SECOURS : 17

ALLÔ ENFANCE EN DANGER : 119

LUTTE CONTRE
LA RADICALISATION :
0 800 005 696

* Prix d'un appel local



8-15 MARS 2026
La course
au soleil

DU 7 AU 9 MARS, PARIS-NICE EST YVELINOIS!

SAMEDI 7 MARS

Achères

- de 10h à 18h: village d'animations place du marché
- 12h45: randonnées « Tous Cyclistes en Yvelines »:
3 parcours route, 1 parcours VTT GRAVEL, 1 parcours féminin

DIMANCHE 8 MARS

ÉTAPE 1

Achères -
Carrières-sous-Poissy

ACHÈRES

- de 10h à 18h: village d'animations place du marché
- 10h15: arrivée des bus équipes avenue de Stalingrad
- 11h30: présentation des équipes place du marché
- 12h50: départ de la course avenue de Poissy

CARRIÈRES-SOUS-POISSY

- de 10h à 19h : village d'animations parking de l'hôtel de ville
- 17h: arrivée de la course avenue de l'Hautil

LUNDI 9 MARS

ÉTAPE 2

Épône - Montargis (45)

- 10h15: arrivée des bus équipes avenue Emile Sergent
- 11h35: présentation des équipes place de la mairie
- 12h45: départ de la course avenue Emile Sergent



paris-nice.fr | @ParisNice | #ParisNice



Toutes les infos
sur les réseaux
du Département
des Yvelines



Yvelines
Le Département

DÉPARTEMENT PARTENAIRE